

Procès des putschistes : la partie civile réclame des milliards de dédommagement

@rib News, 21/04/2016 – Source SOS Médias Burundi Les avocats de la partie civile dans le procès du putsch manqué du 13 mai 2015 ont été entendus ce mercredi par la Cour d'appel de Gitega (photo). Le ministre de la Défense exige une somme de plus de 362 millions en dédommagement des armes volées et des 9 militaires tués. Celui de la Sécurité publique demande plus de 790 millions pour des maisons détruites, des armes volées et 41 policiers tués. La radio-télévision Rema demande plus de 4 milliards pour les bâtiments et le matériel détruit ainsi que des voitures brûlées.

Enfin, des particuliers (tous policiers) exigent plus d'un milliard pour les maisons détruites et les infirmités dont ils sont sujets. Le général Cyrille Ndayirukiye, principal accusé dans ce procès, trouve "surréaliste" les chiffres avancés par la partie civile. "Ces gens devraient refaire les calculs, ce ne sont pas des experts. Par exemple un blindé acheté dans les années 80, comment peut-on l'évaluer à plus de 670 millions ? Je suis économiste moi-même, il faut compter aussi les amortissements, je crois que ce blindé n'a même pas une valeur de mille francs", a déclaré l'ex-ministre de la Défense avant de conclure que "tout ce qu'il a fait, il l'a fait en tant que fonctionnaire de l'Etat et que ce sont ses supérieurs qui devraient en répondre". Cette idée, il la partage avec Maître Antoine Nzobandora avocat du commissaire de police Hermenegilde Nimenya : "Ces gens ont été convoqués au mois de septembre. Les 13 et 14 mai 2015, ils étaient des agents de l'Etat. L'Etat doit alors répondre de leurs actes", a expliqué à la Cour Maître Nzobandora.

Tous les accusés ont relevé le surréalisme des calculs au titre des dédommagements. "J'ai commandé des hommes jusqu'en 2010, si un militaire perd un fusil Kalachnikov, il paie 70.000 FBU, mais ici sa valeur a été évaluée à 1 800 000 FBU. Il est inacceptable que des gens fassent des calculs fantaisistes, ils devraient respecter la cour", a lancé l'ex-général Juvenal Niyungeko dit "Kiroho". Tous les généraux entendus ont nié leur collaboration avec les organisateurs des manifestations tout comme le Colonel Sylvere Mikokoro, accusé d'avoir ouvert la RPA alors qu'il y avait une décision de justice qui avait suspendu la radio.